

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

FERMENTALG

| |
|---|
| DECLARANT : Pierre Calleja, Président |
| INSTRUMENT FINANCIER : Actions |
| NATURE DE L'OPÉRATION : Cession |
| DATE DE L'OPÉRATION : 17 mai 2016 |
| DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 19 juin 2016 |
| LIEU DE L'OPÉRATION : Euronext |
| PRIX UNITAIRE : 3 Euro |
| MONTANT DE L'OPÉRATION : 7 634,7 Euro |
| INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : |